

Accord de 1983 sur les frontaliers : Où en est-on à ce jour ?

On apprend par la presse que la France n'a pas encore versé le montant de l'impôt des frontaliers de 2017 à la Suisse. Cela n'est pas la première fois que le délai prévu par l'accord entre la France et la Suisse n'a pas été respecté. Il manque depuis le 1^{er} juillet 2018 quelques 24 millions de francs dans les caisses du canton du Jura et des communes jurassiennes. Des sommes assez conséquentes pour certaines communes qui ont un grand nombre de travailleurs frontaliers sur leur territoire communal. L'accord de 1983 prévoit que la rétrocession se fait au plus tard le 30 juin.

Le Gouvernement est prié de répondre aux questions suivantes :

- **Vu que l'accord est bidirectionnel, combien le Jura verse-t-il à la France pour les frontaliers jurassiens qui travaillent en France pour l'année 2017 et quel est le montant approximatif pour 2018 ?**
- **Est-ce que le Jura a déjà versé cette somme à la France via la Confédération ?**
- **Est-ce que le canton et les communes ont dû recourir à un emprunt à court terme pour pallier à un éventuel manque de liquidité ?**
- **Si cela est le cas, est-ce que l'on peut chiffrer exactement les couts supplémentaires pour le canton du Jura et les communes ?**
- **Que va entreprendre le Gouvernement jurassien pour améliorer cette situation ?**

Nous remercions le Gouvernement de ses réponses.

Delémont, le 04 décembre 2018

Pour le groupe UDC
Didier Spies

A collection of handwritten signatures in blue ink. The most prominent signature is 'Didier Spies' at the top right. Below it, there are several other signatures, some of which are partially legible as 'I. Rued' and 'L. Vont'. The signatures are written in a cursive, flowing style.